

Dispositif d'éducation artistique et culturelle

impulse !



créations musicales par **Les CMR**



*“ La musique
à la portée de tous ”*



La création musicale au cœur de l'éducation artistique et culturelle

Avec impulse ! Les Cmr souhaitent développer de nouvelles synergies avec les acteurs culturels des territoires, en particulier en zone rurale.

Ce dispositif d'EAC permet de soutenir la création musicale à l'école tout en renforçant les liens entre les sphères scolaires, culturelles et familiales.

Le dispositif

impulse ! invite les élèves du CE2 au CM2 à prendre part à un projet de création artistique en devenant auteurs-compositeurs !

Les élèves participants réalisent une création musicale autour de l'univers – et avec – un artiste programmé par une structure partenaire du territoire.

Ils sont accompagnés par leur musicien intervenant et leur professeur des écoles, au rythme d'ateliers musicaux hebdomadaires, durant une année scolaire.

Chaque projet réunit en moyenne 6 classes, issues de plusieurs communes d'un même territoire.

Il en résulte une création propre à chaque groupe d'enfants, mais également une expérience musicale collaborative inter-établissements scolaires lors de la restitution finale.

Années de mise en oeuvre d' impulse !

2022 - 2023 Ardèche, Drôme, Rhône, Loire, Oise, Seine-et-Marne

2023 - 2024 Ardèche, Drôme, Indre-et-Loire (2 projets), Loiret (3 projets), Morbihan, Seine-et-Marne

2024 - 2025 Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Doubs, Haute-Garonne, Ile-de-France, Landes, Loire, Loiret, Pyrénées-Atlantiques

2025 - 2026 Seine-et-Marne, Loiret, Indre-et-Loire, Drôme, Morbihan

Les objectifs

- Tisser des partenariats durables avec des structures locales de diffusion (salles de spectacles, festivals) pour monter un projet unique avec un artiste issu de leurs programmations ou dispositifs de soutien.
- Construire un parcours favorisant la création artistique des élèves dans le cadre d'un projet pédagogique co-construit par le professeur des écoles et le musicien intervenant Cmr.
- Offrir aux élèves la possibilité de fréquenter les lieux culturels de leur territoire, de se confronter aux œuvres qui y sont présentées et de côtoyer les artistes.
- Articuler de façon pertinente et complémentaire le rôle du musicien intervenant et celui de l'artiste.

Une pluralité d'approches musicales

Plus d'une dizaine d'artistes associés chaque année :
musique classique, urbaine, du monde, rock, traditionnelle, jazz, conte musical, illustration sonore, etc.

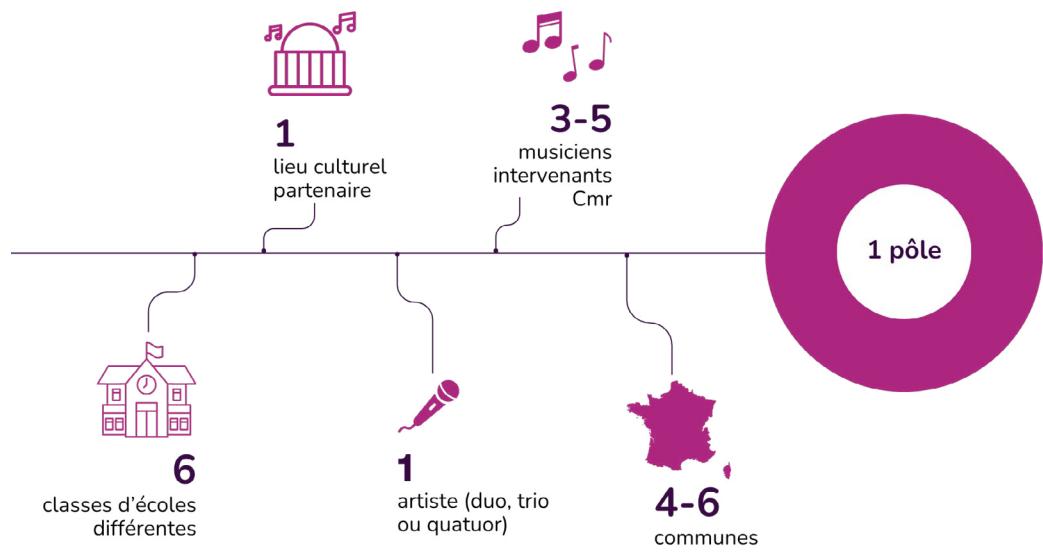
Pour une diversité d'esthétiques, de styles et d'approches qui participe à l'enrichissement culturel des enfants.

L'artiste associé au projet s'investit aux côtés des musiciens intervenants pour transmettre son univers et suit l'avancée créative des enfants jusqu'à la restitution sur scène.



Le format

- Un parcours déployé sur une année scolaire.
- 6 classes participantes en moyenne par projet (CE2 - CM2) issues de plusieurs communes.
- Une journée de travail en amont entre l'artiste et les musiciens intervenants pour partager l'univers artistique et définir le projet.
- Un projet de création mis en œuvre par le musicien intervenant lors de séances hebdomadaires à l'école.
- Un mini concert en classe pour découvrir l'artiste.
- Deux visites de l'artiste en classe pour suivre l'avancée créative des enfants.
- Une expérience musicale collaborative entre plusieurs écoles.
- Une restitution en fin de parcours au sein du lieu de diffusion partenaire.
- Une participation au concert de l'artiste.



Les structures de diffusion partenaires 2022-2025



La CORDO SMAc07 de Théâtre des Minuits

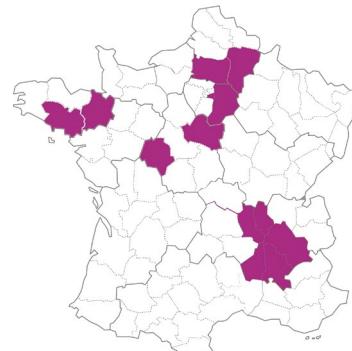


L'EMPREINTE

Musicales
du RÉDON



L'ASTROLABE



2750
enfants bénéficiaires

22
artistes associés

43
musiciens intervenants



En savoir plus

Reconnus d'intérêt général, Les Cmr portent leur projet éducatif et artistique sur l'ensemble du territoire national grâce aux partenariats étroits construits avec 360 collectivités territoriales majoritairement rurales.

S'appuyant sur son réseau de 200 musiciens salariés, Les Cmr proposent chaque année des ateliers musicaux à long terme dans quelques 600 établissements scolaires au bénéfice de plus de 130 000 élèves.

Pour leurs actions, Les Cmr bénéficient du soutien et des agréments des Ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

Le musicien intervenant Cmr

C'est un artiste pédagogue titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, diplôme supérieur d'Etat).

Intervenant dans le cadre des programmes obligatoires de l'enseignement de la musique à l'école, il organise des actions favorisant la rencontre avec les œuvres et la création des élèves du 1er degré.

A l'école, il inscrit son action sur le long terme et travaille en co-construction avec les professeurs des écoles sur le projet musical de l'année.

Contacts

Relations partenariales et coordination du projet
Diana Alzate
impulse@lescmr.asso.fr
06 14 72 61 17

<https://www.lescmr.fr/>
réseaux sociaux
<https://campsite.bio/lescmr>

Relations institutionnelles
Cyrielle Léger
Directrice générale adjointe
cyrille.leger@lescmr.asso.fr

Communication
Amélie De Almeida
communication@lescmr.asso.fr

impulse !



créations musicales par LesCMR

